

La Case

« Catalyseurs de solidarités »



Sommaire

Préambule	3
Pourquoi La Case ?	3
Création	3
Objet	3
Valeurs	4
Mission	4
Approche éducative et pédagogique	4
L'éducation populaire	4
L'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour la solidarité internationale	4
La pédagogie de la rencontre	5
Pédagogie du « mieux vivre ensemble »	5
Axes d'intervention	5
A. La Case Initiatrice	5
B. La Case Animatrice et formatrice	6
C. La Case Fédératrice	7
Ressources	7
Les ressources humaines	7
Les ressources techniques	8
Les ressources partenariales	8
Les ressources financières	8

Préambule

Les statuts de La Case définissent sa raison d'être et son objet. Mais pour affirmer ses valeurs, concrétiser ses intentions, et donner un cadre à son action, dans lequel inscrire les feuilles de route annuelles à un horizon de trois ans, l'équipe de La Case (conseil d'administration, bénévoles et salariés) a ressenti le besoin de formaliser un projet associatif.

Ce projet associatif vise à se mettre en capacité de répondre à notre volonté d'être et de faire de chacun de nos partenaires et publics, des « catalyseurs de solidarités ». Il constitue à la fois un outil de communication et de mobilisation, auquel chacun, dans l'association et en dehors, peut se référer pour appréhender nos principes et notre stratégie d'action.

Ce document de projet associatif précise également les valeurs, les méthodes et les problématiques sur lesquelles La Case souhaite apporter un éclairage et des expériences.

Bonne lecture

Pourquoi La Case ?

Création

Née en 1989, La Case est issue du mouvement tiers-mondiste.

À l'origine, l'association a été fondée par un groupe d'enseignants qui, constatant les inégalités d'accès à l'éducation dans le monde, souhaitent apporter leur aide à des établissements scolaires du Sahel. L'appellation initiale de La « C.A.S.E » correspondait ainsi à « Centre d'Aide au Sahel d'Ecouen ».

En 1991, l'association évolue pour se transformer en « La Case - Centre de Documentation Tiers-Monde du Val d'Oise », ses missions se tournant vers des actions d'éducation au développement, pour provoquer la prise de conscience du public face aux inégalités des rapports Nord-Sud et l'amener à la solidarité nécessaire avec les populations des pays du Sud.

Au-delà d'un centre de documentation, La Case est devenue au fil des années une référence pour la qualité de ces animations pédagogiques vers un public jeune sur les problématiques de solidarité internationale et de développement durable.

Cette évolution des métiers de l'association s'est traduite dans sa dénomination, devenue en 2001 « La Case - Centre de documentation et d'animation sur la solidarité internationale et le développement durable ».

Suite à la redéfinition de son projet associatif, l'association a choisi de simplifier son intitulé pour ne garder que son nom : « La Case ».

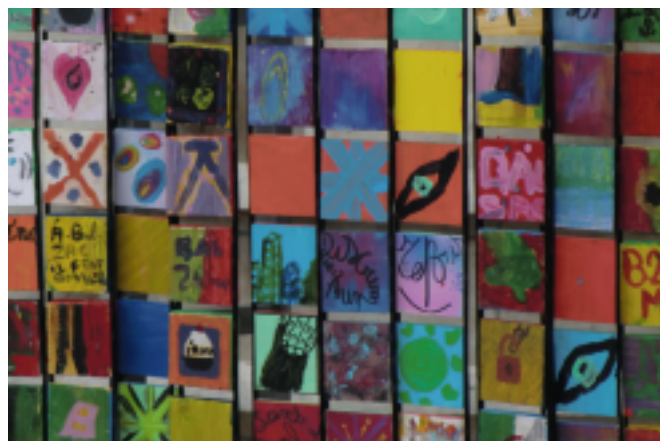
Objet

Nous œuvrons toujours aujourd'hui à « rechercher, expérimenter et faire connaître des alternatives à un système économique dominateur qui se traduit par l'accroissement des inégalités, l'uniformisation culturelle et la violence dans les relations internationales » pour inciter à « faire le choix d'un développement durable par la redistribution équitable des richesses, la participation de chacun(e) aux décisions d'avenir et la gestion durable des ressources et des écosystèmes.», comme cela est décrit dans la charte du réseau Ritimo auquel nous avons adhéré dès 1991.

La Case se définit donc comme une association d'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour la solidarité internationale, avec pour objectif, comme indiqué dans nos statuts, la prise de conscience du public, toutes

générations confondues, afin qu'un changement des mentalités et des comportements de chacun s'opère pour contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable : « Informer et éduquer pour construire un monde solidaire ».

Le projet associatif 2017-2019 propose un nouveau slogan pour caractériser les intentions de l'association : « La Case « catalyseurs de solidarités » ».



Valeurs

Une association est avant tout un groupement de personnes rassemblées autour d'un projet commun (notre projet associatif) et de valeurs partagées.

Pour nous, acteurs de La Case, bénévoles, administrateurs et permanents, il s'agit de :

- **La solidarité** : nous reconnaissons le lien de responsabilité et de dépendance entre les êtres humains, et nous nous engageons à agir en étant conscients de ce lien et donc en étant concernés par les problèmes qui affectent les autres. La solidarité internationale ouvre cette définition dans une perspective mondiale (régions, pays, etc.).

- **Le partage** : nous considérons que l'humanité et les êtres vivants partagent un destin commun, mais également que les ressources et les richesses, de quelque ordre qu'elles soient, gagnent à être partagées équitablement entre tous.

- **La coopération** : nous pensons nécessaire le développement d'une dynamique qui permette à chacun de prendre sa place et d'apporter sa contribution (entre des individus, entre des individus et des institutions...) : se rassembler pour faire ensemble.

La forme associative est un choix qui nous permet d'impliquer les bénévoles aussi bien que les salariés pour porter et accomplir le projet associatif.

La Case s'inscrit dans les principes et les valeurs défendus par l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cette dernière se caractérise par :

- L'adhésion volontaire et ouverte.
- La participation démocratique des membres.
- La conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général.
- La défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité.
- La préférence accordée aux projets bénéficiant d'un ancrage territorial.
- L'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics

Mission

« Être et transformer chacun en « catalyseur de solidarité » »

Pour cela, La Case :

- Sensibilise différents publics aux enjeux majeurs de notre société
- Œuvre à une meilleure compréhension entre les populations, en mettant en évidence ce qui nous rassemble tout en acceptant nos différences
- Promeut et accompagne des échanges interculturels et intergénérationnels sur des thématiques de développement durable
- Donne l'envie et les moyens d'agir concrètement en présentant des initiatives et des alternatives durables.

Approche éducative et pédagogique

L'éducation populaire

La Case inscrit son action dans le champ de l'éducation populaire : elle reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.

La Case vise à apporter des clés de compréhension sur les enjeux majeurs de la société, en particulier les phénomènes d'interdépendance et de solidarité entre les citoyens du monde. Il s'agit de développer l'esprit critique et la conscientisation, pour que chacun puisse faire ses choix en connaissance de cause.

L'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour la solidarité internationale

Nous nous référons à la charte d'intervention en éducation au développement et à la solidarité internationale du réseau Ritimo :

« L'éducation au développement et à la solidarité internationale est une éducation qui tend principalement à mettre en place des savoir être et à éduquer à la citoyenneté ; elle a pour finalité le changement des mentalités et des comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle vise tous les publics, quels que soient leur âge et le milieu dans lequel ils évoluent.

Les démarches d'éducation au développement et à la solidarité internationale partent des représentations mentales des participants et de leurs solidarités.

Avant d'expliquer et de faire comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde aux participants, il est important d'en connaître leur perception. On ne peut éduquer au développement et à la solidarité sans tenir compte des représentations mentales et des connaissances des participants sur ces questions, sous peine de ne pas parler le même langage.

Pour cela, il faut donc favoriser préalablement l'expression au sein du groupe et faire ressortir les solidarités vécues au quotidien par les participants.»

La charte complète est consultable sur le site du réseau Ritimo : <http://www.ritimo.org/Charte-d-intervention-RITIMO-en-Education-au-Developpement-et-a-la-Solidarite>



La pédagogie de la rencontre

Nous favorisons des approches actives et innovantes où le public cible est acteur et au centre de l'action : des démarches ouvertes et plurielles qui épousent des réalités multiples.

La Case identifie 7 invariants pour que la réalisation d'un projet collectif se fasse dans de bonnes conditions :

1. Détermination et définition un objet commun
2. Contractualisation du projet (convention, projet d'action, autre)
3. Organisation de temps de rencontre officiels
4. Bienveillance
5. Empathie et altérité
6. Equilibre des relations d'échange
7. Définition d'un rôle pour chaque partie prenante, afin que chacun ait sa place dans le collectif

Pédagogie du « mieux vivre ensemble »

La Case propose un travail sur la culture du collectif. Cette activité est devenue transversale parce que dans notre expérience, c'est un point de départ souhaitable pour tout projet de groupe. C'est un travail sur la connaissance de soi, qui aide à se comprendre pour comprendre l'autre.

Axes d'intervention

Ce projet associatif structure l'action de l'association autour de 3 axes stratégiques qui correspondent à nos métiers :

- La Case initiatrice de projets innovants.
- La Case animatrice et formatrice pour diffuser nos savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- La Case fédératrice autour d'un lieu d'échanges, de partage d'expériences et de ressources, et par sa participation à des réseaux associatifs.

A. La Case Initiatrice

La Case mène depuis 2008 des projets phares (Rallye des solidarités, Changir) qui regroupent de multiples aspects. Certaines de nos missions ne peuvent être réalisées qu'au travers de projets complexes et fédérateurs. Le rôle initiateur de La Case est aussi d'apporter cette ambition, de jouer ce rôle de locomotive et de dégager un terrain favorable pour des expérimentations.

Les projets ainsi initiés mettent en pratique l'ap-

proche de la "pédagogie de la rencontre" de l'association, qui s'appuie sur 3 piliers : la coopération, la participation active de chacun et l'implication de tous, au service de la cohésion sociale.



Cet axe se décline en 2 orientations stratégiques pour 2017-2019 :

1. Mener des grands projets phares pour stimuler l'activité associative et citoyenne, en assurer le suivi et les capitaliser

Les projets phares, aussi fructueux soient-ils, présentent aussi un risque accru. Leur étalement rend paradoxalement leur évaluation difficile. Même lorsque le résultat est là, il faut le mettre en regard de l'énergie considérable que La Case y investit. Il faut se donner les moyens d'évaluer les projets, au niveau de La Case mais aussi globalement, et organiser le passage de relais. L'enjeu est notamment de libérer des ressources lorsque le collectif devient solide pour initier d'autres projets et continuer à innover, à expérimenter.

2. Accompagner et faire émerger des initiatives locales

Les impulsions locales des habitants ont parfois besoin d'un catalyseur pour se réaliser. D'une part La Case peut soutenir des projets naissants en les accompagnant très tôt pour qu'ils se développent jusqu'à un degré de maturité qui permettrait à d'autres opérateurs de prendre le relais ou de compléter le soutien. D'autre part La Case peut être à l'origine d'initiatives qui font émerger et cristalliser l'intérêt et l'engagement des citoyens. Dans les deux cas, l'idée est que La Case peut susciter une activité citoyenne par son implication locale, mais hors des projets structurés et balisés qui font la majeure partie de son activité. Cette orientation stratégique représente l'opportunité de "fertiliser" la vie ci-

toiyenne locale par notre connaissance du tissu institutionnel et associatif et notre présence sur le terrain, même si cette activité a lieu en dehors des structures habituelles des projets, avec des partenaires qui ne sont pas nécessairement des institutions.

B. La Case Animatrice et formatrice

Nos interventions portent essentiellement sur les thématiques du développement durable (climat, déchets, eau, consommation, biodiversité, énergie, habitat, jardinage, transports), de la solidarité internationale (droits humains, inégalités mondiales, interrogations sur le croissance et le développement, commerce équitable et éthique, migrations internationales, partenariat et coopération) et du mieux vivre ensemble (interculturel, prévention des discriminations, lutte contre les stéréotypes et les préjugés)...



Le développement durable est conçu par La Case comme un modèle socio-économique qui agit pour la préservation des ressources naturelles tout en permettant à chaque homme de répondre à ses besoins vitaux et d'évoluer au sein d'une société respectueuse de chacun. La finalité de ce modèle étant de permettre un épanouissement humain durable à l'échelle internationale.

La solidarité internationale : comme défini dans nos valeurs, nous reconnaissons le lien de responsabilité et de dépendance entre les êtres humains, et nous nous engageons à agir en étant conscients de ce lien et donc en étant concernés par les problèmes qui affectent les autres.

Pour La Case, le mieux vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, qui contribuent à la paix sociale et au respect de la dignité de chacun.

1. La Case Animatrice

L'association développe des modules d'animation pour les publics jeunes (de la maternelle au lycée) et pour les adultes (18 à 101 ans)

Pour notre association, l'animation est un moyen d'action privilégié pour donner des clés de compréhension du monde actuel, décrypter ses enjeux et favoriser l'implication collective et personnelle pour un monde plus juste, solidaire et durable.

Nos modules d'animation reposent sur une démarche pédagogique articulée autour d'objectifs spécifiques liés aux connaissances, aux attitudes et aux comportements, avec pour point de départ les représentations mentales des participants sur le sujet abordé.

La pédagogie active est au cœur de notre action, car nous pensons qu'elle est le meilleur moyen d'éclairer une personne, quels que soient son âge et son histoire, sur l'interdépendance entre les êtres vivants, afin qu'elle puisse faire ses choix en connaissance de cause.

La démarche éducative mise en place par La Case vise la modification des comportements, l'appui sur les jeunes générations pour faire avancer... (pas simplement sensibiliser... La Case fait ...pour faire changer). Animer c'est mettre en mouvement...

2. La Case Formatrice

L'offre de formation vise autant le public salarié que les bénévoles (personnes associées, impliquées sur des projets) et œuvre à la prise de conscience pour un changement des mentalités et des comportements pour un monde plus juste.

Les formations proposées portent sur des thématiques et/ou sur des méthodologies de projet ou d'animation.

Dans cet esprit, nous pouvons proposer des modules de formation déjà expérimentés, ou les construire et les adapter selon les besoins spécifiques des structures qui nous sollicitent.

C. La Case Fédératrice

Nous sommes conscients que La Case ne peut mener à bien seule sa mission. Nous avons tissé de nombreux partenariats au fil de nos projets et actions, que nous poursuivrons. Nous croyons à l'intelligence collective et à la mutualisation des énergies pour relever les défis.

Cet axe d'intervention se décline pour la

période 2017-2019 en 3 orientations :

1. Adapter le centre de documentation et son fonctionnement au service de la stratégie de La Case

Le centre d'information et de documentation est né avec l'association La Case. Il était principalement dirigé vers le public enseignant, vers les animateurs de La Case pour nourrir leurs projets, vers les administrateurs de La Case... De ce centre sont nés des expositions, des malles pédagogiques, des jeux, etc... Ce centre est un de nos liens avec le réseau RITIMO.

Aujourd'hui, il nous faut redéfinir : à qui s'adresse ce centre d'information et de documentation, pour quoi ?

Les partenaires de La Case seront associés à cette réflexion, en particulier le réseau Ritimo.



2. Participer aux réseaux valdoisiers, franciliens et nationaux d'éducation à la citoyenneté internationale, d'éducation à l'environnement pour un développement durable et d'économie sociale et solidaire

Face à la diversité des champs sur lesquels La Case est susceptible d'intervenir, nous nous appuyons sur un ensemble de réseaux historiques constitués (réseaux d'éducation à l'environnement, éducation au développement, éducation populaire, etc.) afin de partager et de capitaliser les pratiques de chacun, et de faire le lien entre ces différents acteurs.

Les réseaux auprès desquels La Case est particulièrement impliquée sont : ADESS / RITIMO / GRAINE IDF.

Par ailleurs La Case souhaite rendre visible son offre pour capter la demande en appui-conseil.

Il y a des personnes qui veulent monter des pro-

jets de solidarité internationale et qui cherchent des conseils, des partenaires. Ils font cette recherche notamment dans leur réseau local. Pour entrer en contact avec eux et les aider, La Case doit être identifiée comme un acteur d'appui-conseil par des opérateurs intermédiaires.

3. Mettre en place une politique de levée de fonds (fundraising)

Il existe aujourd'hui un nombre croissant de techniques pour collecter des fonds, en réponse à l'évolution de l'environnement économique (de plus en plus de besoins) et politique (de moins en moins de subventions), sur laquelle il nous faut être lucides pour nous donner les moyens de mener notre projet associatif.

La Case souhaite ainsi étudier la faisabilité, puis mettre en place le cas échéant, une véritable politique de collecte de fonds, pour renforcer globalement la structure.

Il ne s'agit pas d'un simple objectif financier, mais bien de consolider le développement général de l'association. En effet, l'idée est de fédérer une communauté d'adhérents donateurs et de partenaires, autour d'un défi commun, et de renforcer ainsi la crédibilité et la notoriété de l'association.

Ressources

Les ressources humaines

« Etre et transformer chacun en catalyseur de solidarités » n'est pas seulement un projet d'action, c'est aussi un projet de vie associative qui s'inscrit dans le quotidien de notre structure.

Exigeante sur la qualité des prestations et la clarté des messages exprimés, La Case s'appuie sur une équipe de professionnels, dont elle veille à adapter et développer en permanence les compétences. Une attention particulière est, à ce titre, portée aux besoins et souhaits de formation afin d'accompagner les permanents dans la construction et le suivi de leur parcours professionnel.

Pour s'engager auprès de La Case et bénéficier de son offre de services, il existe 2 types d'adhésion :

- **l'adhésion militante** : c'est affirmer sa position en faveur de certaines idées et d'une vision de la société. Le regroupement sous forme d'association permet de faire entendre nos voix et d'avoir un pouvoir d'action au sein de la société

et du monde politique. L'adhésion inclut des droits et des obligations : droit à la formation, à l'information et à la participation à la vie démocratique de la structure, obligation de respect des valeurs et du projet associatif. L'Assemblée Générale, qui réunit chaque année l'ensemble des adhérents, est l'occasion d'une communication et d'une participation de l'ensemble des adhérents au fonctionnement de l'association.

- **l'adhésion permettant l'accès aux ressources documentaires** de l'association pour les personnes morales ou physiques.

La Case a choisi un mode de gouvernance où la responsabilité est équitablement partagée entre l'ensemble des administrateurs, légitimés par leur élection par l'Assemblée Générale : il n'y a pas de Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire), mais des administrateurs co-responsables qui se partagent les missions et fonctions nécessaires au bon fonctionnement administratif de l'association.

Dans son quotidien comme dans les temps forts, La Case est ouverte à toute proposition de bénévolat et accueille toutes les bonnes volontés pour soutenir son action.

Les ressources techniques

La Case propose un fonds documentaire spécialisé dans les outils pédagogiques et dans l'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour la solidarité internationale à l'attention d'un public jeune et adulte.

Le centre de ressources met à disposition des ressources pédagogiques et documentaires et accompagne les usagers dans la connaissance et l'utilisation de ces outils. Il développe des outils documentaires (dossiers thématiques, bibliographies, revues de presse...) disponibles sur le site internet www.lacase.org.

Les ressources partenariales

La Case est agréée « Jeunesse et éducation populaire » et travaille avec de nombreux acteurs de l'éducation populaire : Etat (DRCS), collectivités locales (conseil régional et conseils départementaux), mouvements d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, Fédération des centres sociaux), lieux de mixité sociale (maisons de quartier, centres socio-culturels...).

Elle est membre de l'Association Départementale de l'ESS du Val d'Oise (ADESS), du réseau de centres de documentation du Val d'Oise RéVOdoc et du réseau RITIMO, et du réseau GRAINE Ile-de-France.

Les ressources financières

Parce qu'il ne peut être question ni de gaspillage, ni de profit pour un acteur social, La Case, association loi 1901 sans but lucratif, s'engage à utiliser toutes ses ressources financières à l'exécution et au développement de sa mission.

Pour une transparence financière et une gestion rigoureuse de ses ressources, La Case travaille avec un cabinet d'experts comptables indépendant, redevable devant le conseil d'administration.

De plus, depuis 2014, un commissaire aux comptes, redevable devant l'État, atteste les comptes et les présente lors de l'Assemblée Générale.

La Case est membre du Ritimo (réseau des centres de documentation et d'information sur la solidarité internationale et le développement durable) du ReVOdoc (réseau des bibliothèques et centres de documentation du Val d'Oise), du Graine Ile de France et de la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise



La Case

1 rue Jean Bullant
95400 Villiers le bel
Tél. 01 39 92 57 32

www.lacase.org - contact@lacase.org